Thérapies Non Médicamenteuses (TNM) en institutions

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GERFI+

TARDET MYRIAM 05.46.50.64.63

contact@gerfiplus.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre aux professionnels travaillant auprès de personnes très dépendantes d'élargir leurs champs d'accompagnement auprès des usagers. Favoriser la mise en œuvre de différentes approches non médicamenteuses favorisant communication, équilibre émotionnel, prévention et traitement des troubles psycho-comportementaux et plus grande autonomisation/qualité de vie des personnes. Prendre en compte ces approches spécifiques dans le projet de vie des personnes, dans l'optique d'une vision globale du soin et du travail d'équipe interdisciplinaire.

Contenu et modalités d'organisation

Contexte de mise en œuvre des TNM (Thérapies Non Médicamenteuses) en institutions sanitaires et médico-sociales - notion de soins thérapeutiques non médicamenteux - approche pluridisciplinaire et transversale - principes de base des TNM : postures et attitudes de communication, accompagnement au quotidien (déplacements, transferts, repas, toilettes, activités...), types d'activités, complémentarité entre le déroulement des activités quotidiennes et les temps d'ateliers spécifiques Les différentes approches de TNM - les approches psychocorporelles - les activités motrices - les activités sensorielles - les activités socio-éducatives et cognitives - les pratiques artistiques Mise en place, suivi des activités et évaluation - activités individuelles ou de groupe - les temps d'échanges sur les pratiques - la transmission, la mise en place de fiches de suivi - nécessité de l'interdépendance entre les activités - l'évaluation des accompagnements et activités mises en place Bilan et perspectives : faire évoluer concrètement les pratiques - les actions à mettre en œuvre rapidement et perspectives à moyen/long termes Ce stage demande une implication personnelle durant les exercices pratiques.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Commentaires sur la parcours personnalisable

Type de parcours Non renseigné

5 jours de formation consécutifs

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00258612	du 30/05/2022 au 03/06/2022	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00333900	du 05/06/2023 au 09/06/2023	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00414639	du 03/06/2024 au 07/06/2024	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00555035	du 02/06/2025 au 06/06/2025	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC